

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10461

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASSERRHINE Asdely Jali

Date de naissance : 14/10/1964

Adresse : 02 Rue AL NAMRA Berredu 1

Tél. : 0662 77 91 45 Total des frais engagés : 1862,4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/12/2020

Nom et prénom du malade : ASSERRHINE Hawssan

Age : 19

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berredu

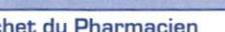
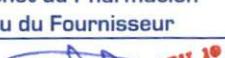
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
11/12/2023	Consultation	30000		 Dr. HAMOLOD Rue Imassoussi - Boudjellal - 15146 - Casablanca Tel: 0522 21 15146

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/11/2020	62,10
	14/12/2020	1500,00

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

The diagram shows a 3D grid with 12 points labeled H, D, and G. Point H is at the top center, D is at the bottom left, and G is at the bottom right. The grid consists of 12 points arranged in a 3x4 pattern. The points are labeled with numbers 1 through 12. The top row has points 1, 2, 1, 2. The middle row has points 3, 4, 3, 4. The bottom row has points 5, 6, 5, 6. The leftmost column has points 7, 8, 7, 8. The rightmost column has points 9, 10, 9, 10. The bottom row has points 11, 12, 11, 12. The grid is centered at the origin of a coordinate system with axes D (left), G (right), and H (up).

DATE DU
DEVIS

Ex Professeur à la Faculté de Médecine
de Casablanca
Ophtalmologie Pédiatrique et Adulte
Ancien Médecin Résident Etranger
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء
أمراض وجراحة العيون للأطفال والكبار

طبيب داخلي سابق

بمستشفيات باريس

11/12/2020

Casablanca le

دار البيضاء في : LOT 201253

EXP 05/2025
20,00
PPV 20,00

ASSEERRHINE
HORESSAM

~~ASSE~~

Corrector 
20,00
x 2 180 x 2 /

LOT 100847
EXP 03/2023
20,00
PPV 20,00

Maxitrol (p) 22,40
22,40
62,40
laphtif fil de fer
œil
crueler

PHARMARTE F-17100
DR ARRABIHD, 39ml
RUE OKBA ZENO, TETOU
REDDINE



PT. MED. H.
OPHTALMO
Dr. Imame Alloussi
18, Rue Imame Alloussi
Casablanca

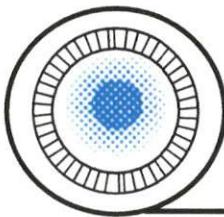
+++

24. زنقة الإمام علي وهي الطابق الثالث (أمام مصحة بدرا) يوثقون. الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 27 67 46 / 51 - الفاكس : 05 22 26 66 77

24, Rue Imame Alloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthalmdani@yahoo.fr

optic contact



Opticien



065008021

Khalid Admy

Opticien Optométriste

Facture N° 1099120

Berrechid, le 14/12/2020

Client : M^{me} ASSERRHINE Houssam

Code	Description	Total
407	Per Vision Very progress	450,-
407	phr / 20 mc	450,-
	monture	600,-
	Rbil	1500,-
	11 (165 - 0,50) 41,25	
	06 (140 - 0,50) 41,25	
	OPTIC CONTACT	
	Opticien Khalid Admy	
	06 Bis Rue Medina Berrechid 06100051	
	Patente N° : 40707188 - T.V.A. N° 771037 - C.N.S.S. N° : 2244797 - R.C. : 607 Berrechid	
	ICE : 001554434000048	

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

Nine Cinq Cent (950) Dr

Ex Professeur à la Faculté de Médecine
de Casablanca
Ophtalmologie Pédiatrique et Adulte
Ancien Médecin Résident Etranger
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء
أمراض وجراحة العيون الأطفال والكبار
طبيب داخلي سابق
بمستشفيات باريس

Casablanca le :

11/11/2020 الدار البيضاء في

Le mardi 11 Novembre 2020

$$OD = (16^{\circ}, -0150) + 1125$$

$$Og = (170^{\circ}, -0175) + 1150.$$

*Dr. MOHAMMED HAMDANI
OPHTHALMOLOGIST
Rue Imame Aloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthamdan@yahoo.fr*

24. زنقة الإمام عليوسي الطابق الثالث (أمام مصحة بدر) بورگون. الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 26 66 77 - الفاكس : 05 22 27 67 46 / 51

24, Rue Imame Aloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca
Tél. : 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax : 05 22 26 66 77 - E-mail : ophthamdan@yahoo.fr